BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 50756 du 8 juillet 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche «formations extérieures»

NOR: INTJ1616716S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu la décision nº 66782 du 3 décembre 2015 (NOR: INTJ1525343S);

Vu la décision nº 27179 du 3 décembre 2015 (NOR: INTJ1525317S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er août 2016:

Bisgambiglia, Rémi Nigend: 70 443 Numéro de livret de solde: 5 282 720

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er août 2016:

Flamand, Gilles Nigend: 207 828 Numéro de livret de solde: 8 062 484

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation : Le général, sous-directeur de la gestion du personnel, E.-P. Molowa